

La lettre de Roujan



Bulletin d'Information Municipal N°13

Février 2023

LE MOT DU MAIRE

Le virtuel ne remplacera jamais le présentiel ! J'avoue que ce fut une grande joie pour moi et pour l'ensemble du Conseil Municipal, de pouvoir débiter cette année 2023 avec vous et je vous remercie d'être venus si nombreux.

Nous sommes tous attachés à cette cérémonie des vœux qui est un incontournable moment de partage. La vie, celle qu'on aime, n'est pas faite pour être vécue chacun chez soi, dans la solitude ou l'anonymat, la vie c'est le plaisir de se retrouver, se rencontrer, de pouvoir échanger.

L'année 2022 est enfin terminée, elle restera celle de la crainte de la Covid, de la guerre en Ukraine, et d'une inflation sans précédent avec l'explosion du coût de l'énergie. Tout cela rend la situation compliquée, pour beaucoup de familles et d'entreprises.

Malgré les contraintes budgétaires nous maintiendrons le cap fixé, en nous adaptant à cette conjoncture si difficile. Notre but est simple : gérer au mieux l'intérêt général des roujanais(es).

Nous allons donc continuer de travailler sur les engagements pris lors de la campagne électorale.

Je réitère les vœux de la part de toute l'équipe municipale et des agents communaux pour tous ceux qui n'ont pas pu participer à la soirée du 28 janvier.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La gestion de la bibliothèque municipale fait l'objet d'une convention de délégation de service public confiée au Foyer Rural.

Après concertation avec le conseil d'administration du Foyer Rural, la municipalité a pris la décision de transférer la bibliothèque municipale au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, pour permettre l'accessibilité à tous publics.

Suite à la rénovation de la salle, du nouveau matériel a été acheté par la municipalité, pour rendre les lieux plus conviviaux. Nous espérons que

ces nouveaux locaux, qui ouvriront leurs portes le 1^{er} mars, attireront encore plus de lecteurs.

La bibliothèque fonctionnera avec le groupe de bénévoles déjà en place.

Nous les remercions chaleureusement pour tous les projets lancés et pour leur assiduité. Ils participent à la vie culturelle de la commune pour satisfaire un grand nombre d'administrés.

N'hésitez pas à vous manifester si vous pouvez consacrer un peu de votre temps pour prendre part au bon fonctionnement de ce nouveau lieu d'échanges.



URBANISME - MODIFICATION DU PLU

Déclarations de projet pour la modification du PLU - Enquête Publique

Depuis le 8 février deux enquêtes publiques concernant le déplacement du commerce de matériaux Point P d'une part et l'extension de la zone artisanale d'autre part, sont ouvertes.

Leur clôture aura lieu le 13 mars prochain.

Les habitants peuvent prendre connaissance des dossiers concernant ces projets en Mairie de Roujan, et sur le site Internet de la CC Les Avant-Monts, et éventuellement faire part de leurs observations sur un cahier mis à leur disposition.

Le commissaire enquêteur assurera une permanence en Mairie le samedi 4 mars au matin, de 8 h à 12 h, et le lundi 13 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, pour répondre aux questions des Roujanais.

URBANISME - RÉGLEMENTATION

Nous vous avons rappelé, lors d'une précédente lettre d'information, toutes les situations qui nécessitaient un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

Mais il ne faut pas oublier qu'à la fin des travaux vous devez obligatoirement déposer en

Mairie une demande de conformité, afin de valider les arrêtés accordés.

Nous vous informons par ailleurs que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) surveille très étroitement les terrains par voie aérienne avec son logiciel « AIGLE ». Elle informe ensuite la commune de tous bâtiments, mobil-home, caravanes..., qui sont illicites afin que nous intervenions, avec son soutien et celui de la cellule de lutte contre la cabanisation.

Si vous vous trouvez dans une situation irrégulière, prenez rendez-vous en Mairie, avec l'adjointe à l'urbanisme, pour savoir si vous pouvez régulariser votre cas.

Enfin, n'oubliez pas que le règlement du PLU de la commune vous oblige à enduire vos murs de clôtures à la fin de vos travaux, de plus ces travaux mettront votre bien en valeur.

TRAVAUX

Dissimulation des réseaux secs, éclairage public et télécoms :

Bientôt plus un fil ne sera visible rue Saint Laurent. De récents travaux viennent d'achever l'enfouissement des câbles électriques et téléphoniques dans la deuxième partie de cette rue où les vieux néons seront remplacés par des lanternes de style équipées de lampes LED. Une première tranche de travaux de même nature avait été réalisée il y a quelques années.

Coût total de l'opération portée par HÉRAULT ENERGIES : 73 000 €, reste à charge pour la commune après subventions 50 000 €.

Restauration des Portes

La restauration des portes Bibal, Saint-Laurent et Saint-Pierre, situées au cœur du village, dans la circulade, débutera pendant la première quinzaine de mars. C'est l'entreprise Atelier Frédéric Matan, tailleur de pierres et meilleur ouvrier de France, qui réalisera ces travaux.

Coût de l'opération : 17 588 €, reste à charge pour la commune : 4 690 € après subvention de l'Europe par l'intermédiaire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et de la CC Les Avant-Monts.

SICTOM

Pour les retardataires n'oubliez pas de demander votre carte ou votre QR code pour l'accès à la déchèterie. Cette demande se fait par Internet,

par courrier, ou à l'accueil du Sictom à Nézignan l'Évêque, en vous munissant de la carte grise de votre véhicule et d'un justificatif de domicile.



INAUGURATION ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Le Maire de Roujan et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la mise en accessibilité de la Mairie : **Judi 23 mars 2023 à 11 h 00** à l'Hôtel de Ville - Place de la Mairie, en présence de : Pierre CASTOLDI, Sous-Préfet de Béziers, et des représentants de Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional Occitanie et Kléber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault.

MARCHE BLANCHE

Le 14 janvier, une marche blanche pour Amélie et Caroline a été organisée dans le village. C'est avec beaucoup d'émotion qu'un grand nombre de personnes a participé à cet hommage. Nous ne pouvons oublier un tel drame et nous réitérons toute notre affection aux familles endeuillées.



ÉTAT CIVIL

Le Maire et le Conseil Municipal ont la joie de faire part de la naissance de :

MARTINEZ Romy, née le 2 janvier 2023 à Béziers

SCHILTZ Rosalie, née le 4 janvier 2023 à Montpellier

De l'union de

LAFOSSE Bernard et MARCHANI Fatima, célébrée le 10 décembre 2022

Et le regret de faire part du décès de :

MARIE Etiennette, décédée le 5 décembre 2022 à Montpellier

FAGOT Laurent, décédé le 3 janvier 2023 à Montpellier

BOUALI Fatma veuve AMROUCHE, décédée le 20 janvier 2023 à Pézenas

LOPEZ-COZAR Carmen veuve HERNANDEZ, décédée le 25 janvier 2023 à Boujan-sur-Libron

DUPOUX Robert, décédé le 3 février 2023 à Pézenas

MARTEL Liliane, décédée le 7 février 2023 à Béziers

ORSINI Pierrette, décédé le 14 février 2023 à Roujan